

**PRESSE, POLITIQUE ET VIOLENCE DANS LE FOOTBALL :****LE CAS DES RENCONTRES LENS-BASTIA (1972) ET BASTIA-NICE (1976) .****Dr . Didier REY****Université de****Corse**

Le club insulaire risque de disparaître. Faut-il vraiment s'en plaindre ? Ce fut par cette phrase lapidaire qu'un grand quotidien régional, en mars 1986, ouvrit son compte-rendu de la rencontre qui avait opposé, la veille, les Girondins de Bordeaux et le Sporting Étoile Club Bastiais (S.E.C.B.), sur le terrain de ce dernier, et qui s'était soldé par la victoire des premiers, condamnant ainsi de facto le club corse à la Seconde division. Cette affirmation claire et nette, de la part d'un organe de presse réputé pour son « sérieux », de la volonté de débarrasser le championnat de France de l'un de ses clubs de football aurait de quoi surprendre au premier abord. Il marquait, en fait, à sa manière, la conclusion d'un quart de siècle de représentations médiatiques profondément négatives du football corse en général et bastiais en particulier.

C'est justement à ces formes de représentations construites par la presse que nous voudrions nous intéresser ici à partir de deux cas exemplaires : ceux des rencontres ayant opposées, d'une part, le Racing Club de Lens au S.E.C.B. en mai 1972 et, d'autre part, ce même S.E.C.B. à l'Olympique Gymnaste Club de Nice (O.G.C.N.) en avril 1976. À travers ces matches de football, on pouvait assister à la mise en œuvre de puissants stéréotypes et ce, tant de la part de la presse continentale, que de la part des joueurs et des instances du football. Mais il y eut plus que cela ; en effet, les deux matches – le second surtout – présentèrent des implications politiques certaines. La rencontre de 1976 incluant une forte dimension politique qui influa directement sur l'aspect plus proprement sportif ; autrement dit, nous nous interrogerons également sur l'influence que peuvent avoir le discours médiatique et l'action politique vis-à-vis de la violence lorsque celle-ci concerne une équipe de football représentant une région française atypique, la Corse en l'occurrence. Plus globalement, le match de 1976 posait une question nouvelle en terme d'identité et de place de la Corse dans l'ensemble national.

I°) Des rencontres soumises à une violence multiforme.

A) Mai 1972, Lens-Bastia.

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de France 1971-1972 mit aux prises les équipes de Bastia et de Lens, cette dernière était alors pensionnaire de la Deuxième division. Les rencontres se déroulèrent les 10 et 14 mai 1972 ; après le match aller joué sur le stade de Furiani, le match retour s'effectua au stade Bollaert de Lens.

Au terme de la première manche, les Lensois, ayant pratiquement hypothéqué leurs chances de qualification par une lourde défaite (0 à 3), se plainquirent amèrement des conditions de jeu rencontrées en Corse, confirmant ainsi certaines craintes exprimées par la presse nordiste à la veille du match de Furiani : Bastia... Les Lensois ne connaissent pas... mais s'ils devaient accorder crédit à toutes les histoires qu'on leur a racontées sur le club corse, ils auraient l'impression, tout à l'heure, de pénétrer dans l'âme d'un volcan où l'on joue sa vie à pile ou face [...] Ce ne sera sûrement pas une promenade de santé [on peut] imaginer ce que peut être leur

comportement, à Bastia, devant huit mille supporters fanatiques. Le match retour, en dépit des affirmations teintées de déterminisme de la presse spécialisée : L'ambiance ? Elle ne sera pas identique à celle de Bastia, les supporters lensois sont plus froids, plus calmes que les Corses. Question de nature, de tempérament [...] Quant au pétards et aux fusées, ils seront moins ils seront moins arrogants qu'à Bastia, parce que, ici, on ne tolérera jamais ce qui est admis chez les Corses, se déroula dans une ambiance folle selon les uns, dans une ambiance franchement hostile selon les autres, quelques journalistes insulaires furent même quelque peu bousculés ; mais il ne permit pas aux Lensois d'inverser le cours des choses, malgré leur victoire (2 à 0), laissant les Bastiais disputer leur première finale de Coupe de France. La veille de la rencontre, des actes de violence avaient été perpétrés envers la délégation insulaire. Les joueurs, qui s'entraînaient sur une annexe du stade Bollaert, furent pris en chasse par des motocyclettes et des voitures et ne durent, apparemment, leur salut qu'aux armes qu'avaient sur eux certains accompagnateurs corses. Plus tard dans la soirée du 13 mai, outre un terrible charivari, ils connurent une situation inquiétante lorsque des groupes de supporters nordistes réussirent à incendier les rideaux des chambres de leur hôtel, sans que les forces de l'ordre ni la municipalité de Lens ne réagissent, ce qui obligea les Bastiais à se réfugier à Arras : À l'hôtel de France, ensuite, l'équipe bastiaise assiégée, dut faire le coup de poing pour se replier vers Arras, alors que Jean Torre tenter en vain d'alerter les autorités de la ville, pendant toute la nuit au téléphone et que deux cars de gardes mobiles stationnaient sur la place de la gare voisine sans intervenir.

Cette double confrontation, qui marqua durablement les esprits en Corse, représentait un résumé saisissant des difficultés et brimades rencontrées par les insulaires depuis plus d'une douzaine d'années. On y trouvait, en effet, la totalité des griefs reprochés aux insulaires dans leur pratique du football, ainsi que le rapportait le journal Corse-Matin : Nous avons été profondément choqué des propos tenus par les joueurs lensois, soutenus par leurs dirigeants [...] Les Lensois n'avaient «jamais vu ça » des «matraqueurs » qui s'en prenaient davantage à l'homme qu'à la balle, qui ne pensaient qu'à frapper sous le regard complaisant d'un arbitre que la peur avait acquis tout entier à la cause bastiaise. Les joueurs bastiais avaient, paraît – il, «la bave aux lèvres » et «il est dommage qu'on n'ait pas fait des prélèvements d'urine à la fin du match », on se serait alors aperçu qu'ils étaient proprement drogués !.

Ce qui ne manquait pas, une fois de plus, d'irriter les footballeurs corses, d'autant que l'arbitre s'était plu à déclarer lors du match aller en Corse : Le public [de Furiani] a été formidable... bravo, je l'inscrirai sur mon rapport ; alors que la presse du Nord relativisait, dans un premier temps, l'impact supposé du contexte de Furiani sur le résultat de la rencontre : La première réaction des Lensois fut de maudire tout le monde : l'arbitre, les Corses, leurs irrégularités, le jeu dur, l'ambiance, les journalistes et tout et tout... Réaction très normale, au fond. Les Lensois sortaient de leurs rêves [...] les vérités ne sont jamais acceptées de bon cœur. Et puis c'est vrai. Il y eut quelques actes caractérisés d'anti-jeu [...] Mais, en toute honnêteté, ces actes-là, pour regrettables qu'ils aient été, n'ont pas eu une influence capitale pour la suite du match [...] Bastia [était] meilleur.[...] L'ambiance fut très

impressionnante... avant la rencontre [...] mais le match lancé, l'ambiance tomba [...] Ambiance chaude, devait dire André Lannoy... mais j'ai connu pire. Lens-Lille l'an dernier, par exemple; mettant plutôt en évidence la faiblesse des nordistes : pas une seule fois, Pantelic [le gardien de but bastiais] n'eut un tir digne de ce nom à arrêter.

Mais l'essentiel n'était pas là. Ce furent les débordements du match et de l'avant-match de Lens qui furent au centre de l'affaire. En ce qui concernait la rencontre elle-même, plus que les insultes traditionnelles « [Les Corses] n'ont qu'à participer au championnat d'Italie » devait brailler derrière nous un hystérique. Une réflexion qui résume tout, ce furent leurs formes qui marquèrent les Corses, car cette fois-ci il apparaissait clairement qu'on relevait bien davantage l'expression d'un racisme exacerbé que celle d'une rancœur engendrée au lendemain d'une défaite, l'impression d'être stigmatisé comme un étranger non désirable. À cela, il convenait d'ajouter les attitudes ambiguës des arbitres, en ce qu'ils affirmèrent hautement leur partialité et leur volonté de voir les Bastiais subir à leur tour, de la part d'un public adverse, un traitement spécial censé rappeler celui subi par d'autres à Furiani : Et vous, à Bastia, que faites-vous ? Vous n'en jetez pas, de pétards ?... confondant ainsi dans un même opprobre public et joueurs insulaires, affirmation évidente de la perception d'une entité corse toute négative. Quant aux réactions de la presse spécialisée, elles reflétaient tout autant la même ambiguïté, condamnant certes les débordements du public nordiste, ainsi dans But : Lens : ces excités qui desservent leur club. Quelle mouche a donc piqué le public du stade Bollaert de Lens ? [...] le climat d'insécurité dans lequel les joueurs corses ont vécu pendant leur bref séjour dans le Nord, n'a été le fait que d'une minorité [...] il serait fort injuste de confondre avec eux les vrais amateurs de notre sport qui formaient tout de même la majorité du public lensois. Regrettons toutefois que cette majorité là, n'ait pas su imposer le respect de l'adversaire à la minorité d'irréductibles ; mais insistant parallèlement, et de manière positive, sur l'ambiance créée par le public nordiste : Plus de vingt mille supporters qui débordaient de toute part de l'enceinte du stade et jusque sur les lignes de touche ont tout de suite donné une allure délirante à la rencontre. Sympathique manifestation d'une région en train de renaître au football; le même journal allant jusqu'à titrer : Lens est redevenu une place forte du football français. Bien sûr, de-ci de-là, apparaissaient quelques bémols mais le plus grave, aux yeux des insulaires, fut que la presse accrédita l'idée, avec une grande mansuétude, que finalement les Nordistes n'avaient fait que riposter à une injustice, certes par une autre injustice, mais que cela avait permis, en quelque sorte, de donner une leçon aux Corses : Quand nous reprochons aux Lensois leur comportement «excessif», ils répondaient invariablement : « Nous ne leur rendrons jamais le dixième de ce qu'ils nous ont fait en Corse » [...] c'est évidemment un raisonnement plus que discutable qui relève de la passion et du chauvinisme, mais tout en faisant la part des choses, il y a tout lieu de penser que les Bastiais n'étaient pas blancs comme neige. Ces Corses «coupables» après tout de bien pire : ce qui n'excuse absolument pas le comportement hystérique du public lensois, mais l'explique ; toutes choses qui tranchaient nettement avec les prises de position habituellement adoptées envers les incidents survenus dans l'île, ce qui relevait, pour le moins, d'une évidente partialité.

Pour ce qui concernait la presse nordiste, Bernard Jeu a fort bien étudié ses réactions, ce qui nous évitera d'y revenir ici ; notons simplement qu'elle réagit pratiquement de la même manière que la presse sportive nationale, insistant beaucoup plus fortement sur «l'extraordinaire» comportement du public, et regrettant que l'élimination n'ait pas permis de donner une leçon de modestie et d'humilité aux Corses.

Quant aux instances nationales du football, à la différence de ce qu'elles faisaient lors d'incidents survenus en Corse, elles gardèrent un silence absolu sur la question, mais cela, après tout, pour nombre d'insulaires certains de son anti-corsisme, n'était guère surprenant. Le club nordiste, lui, par l'intermédiaire de son président d'honneur et adjoint, réagit aux récriminations corses en faisant ressortir le caractère volontiers violent des Bastiais.

Mais le plus inquiétant n'avait-il pas été l'absence de réaction des édiles locaux et du sous-préfet de Lens face aux agressions dont avaient été victimes les insulaires avant match ? Or, sur le terrain de l'égalité politique, les Corses n'avaient jamais eu à souffrir de vexations de ce genre, sur le Continent ; celles subies dans le Nord renforcèrent encore l'impression de discrimination raciale. Il était dès lors patent que cette affaire débord[ait] vraiment le côté purement sportif, dans un domaine qui faisait justement la force du processus d'intégration. D'où la réaction immédiate du député de Bastia, Pierre-Paul Giacomoni, s'adressant au gouvernement afin que celui-ci prit immédiatement des sanctions à l'encontre du sous-préfet et du commissaire de police qui avaient refusé toute aide aux insulaires. D'où, également, la séance extraordinaire du conseil municipal de Bastia, émettant une énergique protestation auprès des autorités gouvernementales, dans laquelle, après avoir encore rappelé la «dette» de la France, il n'hésitait pas à évoquer la véritable menace que faisaient peser sur l'unité nationale les attitudes ségrégationnistes de l'ensemble des protagonistes lensois de l'affaire : [Le Conseil municipal de Bastia] considère que des propos ségrégationnistes, adressés à un département qui n'a pas ménagé son sang pour la défense des frontières nationales et, plus particulièrement, celles du Nord, constituent autant d'outrages de nature à porter atteinte à l'unité nationale. S'étonne du silence de la Fédération française du football qui n'est, pourtant, pas avare de rigueur quand le moindre incident se produit sur les terrains de l'île ; Demande au gouvernement de faire voter par le parlement des textes visant davantage tous les actes ou propos susceptibles de créer des divisions au sein de la communauté nationale française. Demande à la population bastiaise et aux sportifs en particulier de ne pas s'écarter malgré tout, de la tradition hospitalière corse et de conserver leur dignité. La réaction moqueuse du journal L'Équipe, tournant en dérision cette motion bâtit autour d'un argumentaire d'un autre temps acheva de jeter le trouble dans les esprits en Corse.

Lens-Bastia n'eut pas de suite apparente, la Fédération prononçant un non-lieu, et son histoire officielle se garda bien de mettre en évidence ce qui se passa dans le Nord, renvoyant discètement les deux protagonistes dos à dos : Bastia, l'autre finaliste, empruntera une voie difficile [...] un 3-0 à Bastia et un 0-2 à Lens au cours de deux matches houleux. Quant à la municipalité bastiaise, passé le premier moment d'émotion, elle évita de donner à l'affaire quelque postérité que ce fût. Deux ans plus

tard, lors de la venue à Furiani de Lens, alors de nouveau pensionnaire de la Première division, les maires et dirigeants des deux clubs se retrouvèrent à l'hôtel de ville de Bastia pour clore définitivement ce chapitre sombre de leur histoire. Il n'y eut donc pas de contentieux sportif et plus jamais aucun incident ne vint ternir les rencontres entre les deux clubs, comme le prouvèrent notamment les demi-finales de Coupe de France de 1981.

B) Avril 1976, Bastia-Nice.

Ce fut, une fois encore, dans le cadre de la Coupe de France que devait se poser, de manière cruciale, la question des rapports entre la Corse et le reste du pays, mais dans un contexte insulaire profondément bouleversé par le drame d'Aleria survenu huit mois auparavant, et qui avait vu l'affrontement armé et sanglant de militants de l'A.R.C. dirigés par Edmond Simeoni, et des forces de l'ordre. Il s'agissait là d'un tournant décisif dans l'histoire contemporaine de l'île. À compter de ces tragiques journées la Corse s'enfonça dans la spirale infernale répression-attentats-répression etc. alors que les mouvements clandestins s'unifiaient pour donner naissance le 5 mai 1976 au F.L.N.C..

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de France désigna l'O.G.C. Nice comme adversaire du S.E.C. Bastia ; les dates des rencontres furent fixées au 6 et 10 avril 1976, la première manche devant se dérouler sur la Côte d'Azur. À l'issue de celle-ci les Bastiais obtinrent un bon résultat (2 à 2) ; mais ils avaient été victimes du jeu très dur des Niçois, et privés en conséquence de leur meilleurs éléments en cours de partie, sans que les agresseurs n'en eussent subi réellement les conséquences, ni de la part de l'arbitre, ni de la part de la Fédération ; à cela il convenait d'ajouter les déclarations pour le moins provocantes d'un autre joueur azuréen. La presse spécialisée relevait d'ailleurs sans concessions ces attitudes qualifiées par l'Equipe [d'] horreurs de la Coupe. Lorsqu'il devint patent que Nice alignerait en Corse la même équipe que quatre jours auparavant, ce que ne pouvait faire Bastia pour les raisons précitées, certains joueurs niçois firent l'objet de menaces de mort. A leur arrivée à Furiani, ces derniers furent bombardés par toutes sortes de projectiles ; l'équipe visiteuse n'aligna alors que dix joueurs, tétanisés par la peur, qui n'opposèrent qu'une résistance de pure forme à leurs adversaires qui s'imposèrent largement (4 à 0). Mais les choses n'en restèrent pas là. L'O.G.C.N. ayant porté l'affaire devant les instances nationales, ces dernières décidèrent, le 23 avril, d'infliger au club corse une forte amende ainsi qu'une suspension de terrain pour deux matches ; surtout la rencontre du 10 avril était annulée et devait être rejouée sur terrain neutre, à Nancy. Ces décisions provoquèrent dans l'île de très vives réactions à tous les échelons de la société et furent marquées par des attentats à l'explosif, à Nice, contre les biens de certains joueurs azuréens. Pour éviter d'être confronté à une situation incontrôlable, le gouvernement tenta de faire pression sur la Fédération française de football (F.F.F.) pour qu'elle annule ses décisions, ce que cette dernière refusa de faire. Il fallut alors que le Secrétaire d'état au tourisme, Jacques Médecin, qui était également le maire de Nice, déclarât forfait pour le club de sa ville, le 27 avril, face aux menaces dont avaient été victimes les sociétaires de l'O.G.C.N., insistant lourdement sur le fait qu'il ne le faisait que pour raison d'état. Bastia joua donc les quarts de finale, mais sur terrain neutre, à Rennes, et fut

éliminée, France football reconnaissant d'ailleurs que certains joueurs corses étaient mal remis de leurs blessures contre Nice, ce qui laisse fortement penser que Bastia a été considérablement lésé du simple point de vue technique en considérant ce qui s'est uniquement passé sur les terrains.

II°) Le football, entre presse et politique.

A) Une presse prisonnière des représentations ?

Au-delà de leurs péripéties sportives, les rencontres que nous venons d'évoquer témoignaient, à leur manière, d'une sorte de « pédagogie circulaire » des stéréotypes dans laquelle la presse joua un rôle certain. En effet, on ne pourra s'empêcher de remarquer que les griefs adressés aux Corses dans leur pratique du football, recouvraient largement la palette de la représentation stéréotypée de ces derniers dressée dès le XIX<sup>ème</sup> siècle : violence quasi « génétique », propension à la fraude (y compris sportive désormais), insécurité liée au contexte culturel insulaire etc. ; s'y ajoutait un doute quant à la réelle appartenance à l'ensemble national. De tout cela la presse avait abondamment rendu compte, diffusant ainsi auprès de ses lecteurs une image bien peu avenante des Corses ; image du reste renforcée par les discours de certains sportifs et par des représentations pré-existantes diffusées en France depuis longtemps ; dans des circonstances particulières, cela pouvait déboucher sur des comportements pour le moins extrêmes. Ainsi, la discrimination et le racisme anti-corse s'étaient clairement exprimés dans l'affaire lensoise, renforçant, si besoin était, le fort sentiment de victimisme insulaire. L'attitude des différents protagonistes continentaux, toutefois, ne fut en rien préméditée, exception faite évidemment du public. Mais les circonstances permirent de donner à ce match retour l'allure d'un véritable règlement de comptes anti-corse, ce qu'il fut effectivement. On ne peut non plus exclure le contexte plus général de déclarations corsophobes qui marqua le début des années 1970, entre les propos ouvertement racistes d'un magistrat. et ceux « simplement » maladroits d'un ministre de l'intérieur, le match de Lens venant s'intercaler entre ces deux rôles de la diffamation. Il serait, du reste, intéressant d'étudier ces vagues de corsophobie qui, plus ou moins régulièrement, reviennent agiter l'opinion publique nationale et sa classe politique depuis au moins 1870, et dont les années 1998-2008 offraient encore un bon exemple.

Mais les péripéties de ce match en terre lensoise marquèrent aussi, à leur manière, la fin d'une époque : celle ouverte par l'intégration des clubs corses en championnat de France amateur en 1959 et professionnel en 1965. Effectivement, ce jour de mai 1972, nous l'avons dit, les Bastiais se trouvèrent face à un condensé des difficultés nées de cette dernière ; or les réponses apportées par certains médias nationaux aux plaintes des insulaires obligèrent ceux-ci à modifier une partie de leur argumentaire : la rhétorique patriotique disparut définitivement du victimisme corse ; cela s'avérait d'autant plus utile qu'elle en devenait presque dangereuse. En effet, survenue dans un contexte politique insulaire en pleine mutation, où les autonomistes semblaient gagner chaque jour du terrain, l'affaire de Lens provoqua une inquiétude certaine dans la classe politique traditionnelle qui avait bien saisi tout le parti que le nationalisme corse renaissant pourrait tirer de ce match, ce qu'il ne manqua pas d'ailleurs de faire. Quel plus bel exemple du profond mépris anti-

corse que l'absence de réaction de la Fédération française et surtout du gouvernement aux appels angoissés des élus de l'île, et le mépris affiché face aux plaintes patriotiques ?

Lens-Bastia avait marqué la fin d'un cycle tout autant qu'un tournant. Bastia-Nice annonçait, pour sa part, les temps nouveaux, ceux où le nationalisme corse devait faire sa rentrée sur le devant de la scène y compris sportive.

B) Football et politique.

Par son importance, l'affaire Bastia-Nice éclipsa largement celle de Lens. Elle confirme également combien un contexte local – il est vrai alors très tendu – peut influencer non seulement sur le comportement de la presse, mais également – et surtout ? – sur celui des instances sportives ; confirmant une fois encore les liens réels et parfois particuliers entre sport et politique même si, en l'occurrence au vue de la situation, le pouvoir sportif tenta de résister aux pressions politiques avec un entêtement frôlant l'inconscience.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'aspect purement sportif de l'affaire et les faiblesses et maladresses de la F.F.F., notamment dans ses parallèles douteux avec le match de 1972 : Quand on lit dans les attendus desdites commissions, une référence à un match Bastia-Lens, au cours duquel il ne s'est absolument rien passé, tandis qu'au contraire ont toujours été passés sous silence les graves événements du match retour Lens-Bastia qui eux plaidèrent évidemment en faveur de Bastia, on se prend à douter sérieusement de l'objectivité de ceux qui ont statué, ni sur les responsabilités de l'arbitre au match aller, ni sur les provocations du président niçois. En revanche, on ne comprendrait pas l'ampleur des réactions suscitées en Corse et l'intervention des pouvoirs publics auprès des instances sportives, si l'on ne tenait compte de deux autres chronologies, l'une insulaire, l'autre continentale, qui donnèrent à l'affaire toute son importance. Le 3 avril 1976, à Bastia, s'était déroulée une grande manifestation pour la libération d'E. Simeoni. Le lendemain, sur le Continent, un peu à l'image de ce qui s'était produit à Aleria près d'un an auparavant, des affrontements meurtriers avaient eu lieu à Montredon ; un C.R.S. et d'un agriculteur avaient trouvé la mort. Enfin, le 24 avril, l'un des mouvement clandestin corse annonçait sa dissolution, visiblement dans l'intention d'intégrer une structure plus vaste.

L'affaire Bastia-Nice intervenait donc dans un contexte insulaire très lourd, elle constituait, en quelque sorte, le point de focalisation de toutes les injustices accablant la Corse, violences subies (match aller), légitime défense (match retour) arbitraire de l'État (sanctions), qui, pour la quasi totalité des insulaires, recouvraient parfaitement les mécanismes de l'affrontement meurtrier d'Aleria. De plus, le drame de Montredon, dans le Roussillon, venait confirmer aux yeux de beaucoup l'arbitraire étatique : Or, contrairement à ce qui s'était produit aux lendemains d'Aleria, le gouvernement avait cette fois voulu faire preuve de mansuétude afin de calmer une situation très tendue. Traduisant parfaitement le sentiment de colère que suscita chez les Corses cette différence de traitement – les « insurgés » du Roussillon furent déférés devant les juridictions normales [et non pas devant la Cour de Sûreté de l'Etat] – Paul Silvani devait d'ailleurs écrire à ce sujet : « Si l'autorité de l'Etat était contestée à Aleria, ne l'est-elle pas autant dans le

Languedoc-Roussillon ? Alors, deux poids et deux mesures ? Ou bien les mots ont-ils un sens différents selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée ? ». D'ailleurs, la classe politique insulaire ne s'y trompa nullement, le président du Conseil général de Haute-Corse moins que quiconque : J'interviendrai de toutes mes forces. Cette affaire est grave. Ses conséquences sont très sérieuses. Il faut qu'on le comprenne. La totalité de la classe politique insulaire intervint auprès du gouvernement pour qu'il fasse pression sur la Fédération. Ainsi, le député-maire de Porto Vecchio, Jean-Paul de Rocca Serra, auprès de Joseph Comiti, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports alors que Paul Natali, président du S.E.C.B. et Charles Rossi président de la Ligue Corse de Football s'entretenaient longuement avec Fernand Sastre, le président de la F.F.F. Le maire et le conseil municipal de Bastia, pour leur part, s'adressaient directement au Président de la République, tout en restant sur un plan strictement sportif, ils n'en rappelaient pas moins l'importance du contexte politique : Les conséquences regrettables que pourrait entraîner la situation actuelle. Dans le même temps, la presse locale faisait de même, prenant grand soin – à la différence de 1972 – de rester sur un plan strictement sportif ; elle ne voulait, en aucun cas, donner du grain à moudre au mouvement nationaliste. Il faut dire que, dans le même temps, les mouvements clandestins s'activaient et l'on attendait, dans ce domaine, un durcissement rapide, qui interviendra le 5 mai 1976 avec la création d'une structure unique se réclamant de l'indépendance de l'île. L'État, mal assuré depuis Aleria, comprit immédiatement la gravité de la situation ; il n'avait pas été le seul, les auteurs de L'année du football, citant un article de France-Soir, n'écrivaient-ils pas : Aujourd'hui la Corse entière bout de colère. Les vieilles antiennes ont été ressorties. Encore un coup du pouvoir Jacobin... Répression anticorse. En Corse « l'affaire » a pris des proportions qui peuvent paraître démesurées et démontrent en fait à quel point le peuple corse ressent toutes les brimades qui sont autant d'atteintes à une fierté exacerbée et à force d'être bafouée. Ce n'est que du foot dira-t-on. Mais le foot justement est un de ces moyens qu'ont choisis les Corses pour prouver leur existence. Leur particularisme aussi. La F.F.F. n'y a pas assez songé. Le match ne devait pas être rejoué. Une petite injustice en Sport vaut mieux qu'un grand désordre. L'État s'entremet, effectivement, auprès de la Fédération. Mais celle-ci s'obstina, prétendant s'en tenir à un aspect strictement sportif de la chose ; les pressions entraînèrent d'ailleurs la démission d'un membre de la Commission. D'où, en dernier recours, l'intervention de Jacques Médecin auprès du président niçois, et le forfait de son équipe qui résolurent ainsi une crise arrivée dans une totale impasse, non sans une ultime provocation dans le communiqué final de l'O.G.C.N., déclarant son intention de ne plus jouer sur le terrain de Furiani. Cette sortie de crise en catimini fit donc le jeu de pratiquement tous les protagonistes de l'affaire, chacun pouvant l'interpréter d'une manière positive ; elle ne manqua pas, également, d'être largement exploitée par les mouvements autonomistes et nationalistes qui dénoncèrent une manifestation supplémentaire du racisme anti-corse, voulant empêcher une équipe corse d'arriver en finale de la Coupe de France, pendant que se déroulerait, à Paris, le procès de l'homme d'Aleria, alors qu'en fait l'action gouvernementale visait plutôt à obtenir un effet inverse, du moins sur les matches de huitièmes de finale.

Ainsi, les formes de représentations négatives d'un groupe particulier, les Corses en l'occurrence, à travers la presse écrite ; des pratiques d'instances sportives parfois ouvertement partisans ; une action politique hésitante, les transformations, enfin, d'une société (corse ici) dont les référents identitaires vis-à-vis de la « mère-patrie » vacillaient, pouvaient conférer à de « simples » rencontres de football l'aspect d'une véritable remise en cause politique et identitaire.

Sud-Ouest du 13 mars 1986.